



HAL
open science

Le discours rapporté à statut indéterminé

Raluca Nita, Sylvie Hanote

► **To cite this version:**

Raluca Nita, Sylvie Hanote. Le discours rapporté à statut indéterminé. Cahiers Charles V, 2007, De la mixité. Aux frontières du discours rapporté., 42 (1), pp.213-260. 10.3406/cchav.2007.1496 . halshs-02371910

HAL Id: halshs-02371910

<https://shs.hal.science/halshs-02371910>

Submitted on 23 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le discours rapporté à statut indéterminé

Raluca Nita, Sylvie Hanote

Citer ce document / Cite this document :

Nita Raluca, Hanote Sylvie. Le discours rapporté à statut indéterminé. In: Cahiers Charles V, n°42,2007. De la mixité. Aux frontières du discours rapporté. pp. 213-260;

doi : <https://doi.org/10.3406/cchav.2007.1496>

https://www.persee.fr/doc/cchav_0184-1025_2007_num_42_1_1496

Fichier pdf généré le 08/11/2019

Résumé

L'objet de cet article est l'analyse d'une forme particulière de discours rapporté dans la presse. B s'agit d'énoncés non marqués typographiquement, initialement assimilés au récit, dont le caractère rapporté se met en place tardivement du fait de la position imbriquée ou finale de l'énoncé rapportant. Nous appelons ce type d'énoncés «discours rapporté à statut indéterminé » (DRi) car leur catégorisation par rapport aux formes classiques (discours direct, indirect, indirect libre) pose problème et les critères formels traditionnels (guillemets, incise, transposition) sont caducs. La spécificité du DRi se révèle ainsi à travers la description de sa construction, la prise en compte du contexte et l'analyse des opérations de repérage en jeu. Ainsi, l'assimilation initiale de l'énoncé rapporté au récit, sa prise en charge provisoire par l'énonciateur origine, le caractère parenthétique de l'énoncé rapportant, mettent en place un discours rapporté particulier relié au récit, que nous étudierons à travers trois langues : le français, l'anglais et le roumain. La variété des traductions du DRi (par des discours indirects, discours indirects avec guillemets, formes en selon X ou énoncés primaires) renforce également l'ambiguïté de cette forme.

Abstract

This paper deals with a particular form of reported speech (RS) that we call 'reported speech with undefined status.' This form, frequently used in journalistic texts, is ambiguous as it shares some features with reported speech but is also often difficult to differentiate from the journalist's own discourse. Indeed, the reported clause appears to be part of the journalist's discourse as it is unmarked typographically (by inverted commas for example) and the reporting clause is parenthetical, placed in mid or final position. The contrastive approach across French, English and Romanian reveals the difficulty of characterizing and classifying such a form in relation with the traditional categories of RS using criteria of punctuation, position of the reporting clause, sequence of tenses... The description of such utterances and the analysis of the various operations of location across the reported and the reporting clauses reveal the specificity of the form, namely its close relation with the journalist's discourse. The study of the various translations, by indirect speech, indirect speech with inverted commas, utterances introduced by prepositional phrases such as 'according to' or simply integration into the journalist's discourse, confirms the form's fundamental ambiguity.

LE DISCOURS RAPPORTÉ À STATUT INDÉTERMINÉ

Raluca NITA et Sylvie HANOTE*

Introduction

L'objet de ce travail est l'étude d'un type de discours rapporté (DR) particulier en ce sens qu'il semble dans un premier temps relever du récit (absence de marque typographique particulière, temps et personnes calculés par rapport à la situation d'énonciation origine) puis prend un statut de parole rapporté *a posteriori*, c'est-à-dire après l'intervention d'un énoncé rapportant, toujours imbriqué ou postposé. Ce type d'énoncés, fréquent dans la presse, pose problème quant à sa catégorisation dans les types de discours généralement reconnus (discours direct DD, indirect DI, indirect libre DIL...) et est à la frontière des problèmes de discours rapporté à proprement parler. C'est pourquoi nous l'avons nommé discours rapporté à statut indéterminé (« DRi »). Dans notre analyse, nous aurons recours aux outils de la théorie des opérations énonciatives d'A. Culioli, en particulier aux représentations des différents paramètres de l'énonciation¹ et nous allons chercher à

* Laboratoire FORELL, Université de Poitiers.

¹ Nous utilisons les représentations suivantes : $Sit_0 (S_0 ; T_0)$: situation d'énonciation-origine, dans laquelle S_0 , énonciateur origine, est le paramètre intervenant dans la construction des valeurs référentielles de l'énoncé ; $Sit_0^R (S_0^R ; T_0^R)$: situation d'énonciation rapportée, nouveau repère origine nécessaire dans le calcul des valeurs référentielles dans le DD notamment ; $Sit_1 (S_1 ; T_1)$: situation d'assertion dans laquelle S_1 , asserteur, est le support des opérations de modalisation de l'énoncé ; $Sit_2 (S_2 ; T_2)$: situation-repère de l'évé-

mettre en lumière certaines particularités qui nous semblent caractéristiques du fonctionnement de ces énoncés.

(1) La navigatrice a été entendue par la gendarmerie locale, et le procès-verbal d'audition a été expédié à la juge malouine qui instruit l'affaire, **confirme le ministère de la Justice.** (*Libération*)

Dans ce premier exemple, l'énoncé *La navigatrice a été entendue par la gendarmerie locale, et le procès-verbal d'audition a été expédié à la juge malouine qui instruit l'affaire* relève dans un premier temps du récit ; les temps et les personnes sont calculés par rapport à la situation d'énonciation origine (celle du journaliste en l'occurrence) mais l'insertion d'un énoncé rapportant (*confirme le ministère de la Justice*) entraîne une réévaluation de l'énoncé *a posteriori* : il est alors identifié comme discours rapporté pris en charge par un asserteur (*le ministère de la Justice*) distinct de l'énonciateur origine. Le discours rapporté ainsi mis en place reste cependant indéterminé du point de vue catégoriel. En effet, selon les critères traditionnels, la position imbriquée ou finale de l'incise serait plutôt associée à du DD. Quant au repérage temporel dans l'énoncé rapporté (*a été entendu, a été expédié*), il peut s'envisager :

- soit par rapport à Sit_0 , situation d'énonciation origine, auquel cas on se rapprocherait d'un statut de DI un peu particulier car non subordonné à son énoncé rapportant ;
- soit par rapport à Sit_0^R , nouvelle origine repère pour le calcul des valeurs référentielles dans le DD, ce qui rapprocherait notre énoncé de la catégorie du direct, sauf que

nement auquel il est fait référence dans l'énoncé, où S_2 fait référence aux « personnes » dans l'énoncé, et T_2 au moment de l'événement construit dans l'énoncé – voir J. Simonin (1975 et 1984b), S. Hanote (2000).

là aussi, il s'agirait d'un DD particulier en l'absence de guillemets.

D'ailleurs si l'on opère des transformations uniquement sur la forme de l'énoncé, on peut construire soit un DD classique avec guillemets :

(1') « La navigatrice a été entendue par la gendarmerie locale, et le procès-verbal d'audition a été expédié à la juge malouine qui instruit l'affaire », **confirme le ministère de la Justice.**

soit un DI classique en restaurant la conjonction de subordination « que » :

(1'') **Le ministère de la Justice confirme que** la navigatrice a été entendue par la gendarmerie locale, **et que** le procès-verbal d'audition a été expédié à la juge malouine qui instruit l'affaire.

Ainsi, le statut de ce premier énoncé partageant des caractéristiques propres au DD et d'autres propres au DI semble indécidable. Faut-il parler de DD ou de DI non-classiques ? Mais que faire alors de l'intégration initiale de ces énoncés dans le récit ? En d'autres termes, s'agit-il encore de discours rapporté au sens strict ? Nous étudierons ce type d'énoncés à travers trois langues : l'anglais, le français et le roumain, dans des textes originaux et également dans une approche contrastive. Notre corpus sera strictement journalistique (articles d'octobre 2002 à mars 2006) : *Le Monde*, *Libération*, *Le Monde Diplomatique*, *Le Courrier International*, *The Guardian Weekly*, *Evenimentul Zilei*, *Adevărul*. En ce qui concerne l'approche contrastive, nous utiliserons, dans le sens français>anglais et anglais>français, le Corpus PLECI² et, dans le

² PLECI : Poitiers-Louvain Échange de Corpus Informatisé. Corpus bilingue élaboré entre l'Université de Poitiers et le CECL de l'Université catholique de Louvain.

sens roumain>français, un corpus personnel constitué d'articles originaux en roumain traduits en ligne dans le journal *Le Courrier des Balkans* (septembre 2003 à novembre 2005).

1. Le Discours rapporté à statut indéterminé et les catégories classiques de discours rapporté

1.1. Tentatives de catégorisation

D'après L. Rosier, ce type d'énoncé rapporté au statut particulier est attesté dès la fin du XVI^e siècle chez Montaigne. M. Lips analyse des exemples uniquement issus de la littérature :

(2) La lice lui demanda encore une quinzaine. Ses petits ne marchaient, **disait-elle**, qu'à peine. (La Fontaine, *Fables*, II, 7)

et les envisage comme appartenant à la catégorie du discours (ou du style) indirect libre. En effet, l'énoncé (2) a toutes les caractéristiques du DI pour le calcul des temps et des personnes mais n'est pas subordonné à son contexte introducteur (*disait-elle*). « L'indirect avec son verbe introducteur en incidente forme le pont entre l'indirect et l'indirect libre » (Lips 56-57). Cependant, envisager ce type d'énoncés avec énoncé introducteur (même s'il est en incise) comme du DIL accentuerait encore la tendance à en faire une catégorie aux frontières floues, une catégorie fourre-tout. Si l'on voulait classer ce type d'énoncés, pourrait-on parler de DI semi-libéré puisque non subordonné à son contexte introducteur ?

L. Rosier analyse également ce type d'exemples littéraires et les envisage comme « DI avec incise et effet de DD » :

(3) Athos, sans rien dire, vida ses poches, ramassa tous ses bijoux, bourses, aiguillettes et chaînes d'or, il offrit tout à Portos ; mais quant à l'épée, **dit-il**, elle était scellée à sa

place et ne devait la quitter que lorsque son maître quitterait lui-même son logement. (Alexandre Dumas, *Les trois mousquetaires*)

(4) C'était un gentil garçon, dit l'autre, il travaillait chez Bulloc, à l'entretien des machines. (Danièle Sallenave, *Un printemps froid*)

Sa position, qu'elle justifie du point de vue linguistique par le critère de la transposition, caractéristique du DI, prend aussi appui sur une conception particulière :

- d'une part du DI, dont elle conteste la forme syntaxique strictement subordonnée fixée par la tradition linguistique ;
- d'autre part du discours rapporté en général qu'elle envisage en termes de continuum qui va du DI vers le DD, forme-étalon.

C'est dans ce contexte que L. Rosier identifie ce type de discours rapporté comme DI, « que l'incise, spécifique au DD, tire vers le direct » (Rosier 261), créant ainsi un effet d'« actualisation de l'énonciation » (Rosier 265). « Plaider pour une incise de DI, c'est lutter contre l'image figée d'un DI lié de façon unique à la présence d'un jonctif homogénéisateur » (Rosier 263). La position de L. Rosier contre un DI figé dans une forme subordonnée est particulièrement convaincante, tout comme son rejet d'une définition des discours rapportés à partir de critères formels qui, souvent, ont un caractère instable. Néanmoins, nous sommes moins d'accord sur le critère de définition qui permet à L. Rosier d'attribuer cette valeur à ce type d'énoncés, à savoir la transposition : « on dira que nous sommes ici en DI parce qu'il y a *transposition* et *attribution* » (Rosier 261). En effet, si la transposition des personnes semble être un critère fiable dans l'analyse des exemples littéraires proposés par L. Rosier ou M. Lips, ce n'est pas toujours le cas. Dans notre corpus de presse, il s'agit essentiel-

lement de sujets syntaxiques généralement exprimés (*la navigatrice* dans l'exemple (1), *Barayev and 49 of his fighters* dans l'exemple (8), etc.) et il n'y a que certains exemples en roumain, dont le suivant, dans lesquels il y a sans aucun doute transposition sur le plan de la personne :

(5) In aceasta situație, **au susținut cei doi**, problemele de sanatate ale Oanei Petrovski le-au aflat abia după începerea procesului. (*Adevărul*)

(5') Dans cette situation, **ont affirmé les deux [entraîneurs]**, les problèmes de santé de Oana Petrovski [ils] ne les ont appris qu'après le début du procès (*traduction littérale*)

Le sujet sous-entendu *ei (ils)* peut en effet être interprété comme la transposition d'un *noi (nous)* de DD. En revanche, la question de la transposition sur le plan temporel ne peut pas constituer un critère pour distinguer le statut du DR³ : le passé composé dans l'énoncé rapporté peut se repérer soit par rapport à T_0 (par homogénéité avec le passé composé dans l'énoncé rapportant) soit par rapport à T_0^R . C'est donc la transposition sur le plan des personnes qui décide du statut indirect de l'énoncé. D'ailleurs, le critère de transposition sur le plan temporel ne résiste pas à la grande majorité des exemples de notre corpus. En

³ Notons que la transposition des temps ne s'opère pas automatiquement dans le DI en roumain :

(6) Ministrul Miron Mitrea a **declarat că** lucrările de construcție **costă** 379,3 milioane de euro și **vor fi realizate** prin parteneriat public-privat. (*Evenimentul Zilei*)

(6') Le Ministre Miron Mitrea a **déclaré que** les travaux de construction **coûtaient [coûtent en roumain]** 379,3 millions d'euros et qu'ils **seraient réalisés [seront réalisés en roumain]** grâce au partenariat public-privé. (*traduction littérale*)

effet, il y a une grande variété dans les temps rencontrés aussi bien dans l'énoncé rapporté que dans l'énoncé rapportant :

- présent/présent :

(7) Du fait de l'égalisation des rôles entre les hommes et les femmes, notamment autour du nourrissage et des soins corporels donnés aux enfants, on ne **peut plus, estime-t-il**, considérer que la dyade fusionnelle se fait uniquement avec la mère, ni que le tiers séparateur est uniquement le père.
(*Le Monde*)

Dans l'exemple (7), le repérage des temps (*peut*) dans l'énoncé rapporté peut s'envisager, soit par rapport à T_0 (sur le plan du récit), soit par rapport à T_0^R (repérage de type DD) d'autant plus qu'il ne s'agit pas de présent d'identification entre T et l'origine mais de la trace d'un repérage de type étoile⁴ (présent « atemporel »), nous y reviendrons plus loin.

- prétérit/prétérit :

(8) In a gun battle, Barayev and 49 of his fighters **were killed, officials said.** (*The Guardian Weekly*)

Comme précédemment, le prétérit dans l'énoncé rapporté peut être envisagé, soit repéré par rapport à T_0 , soit repéré par rapport à T_0^R . En effet, l'énoncé rapporté (*In a gun battle, Barayev and 49 of his fighters were killed*) n'est pas marqué typographiquement par des guillemets. Autrement dit, à la différence d'un DD classique, le décrochage sur Sit_0^R n'est pas

⁴ Le repérage de la relation prédicative par rapport à la situation d'énonciation (origine ou rapportée) peut prendre différentes valeurs : l'identification (=), marqueur de première personne et présent d'identification ; la différenciation (\neq), marqueur de deuxième personne et *present perfect* sur le verbe ; la rupture (ω), marqueur de troisième personne et prétérit et enfin le repérage composite dit repérage étoile (*) qui a à la fois valeur d'identification et de rupture.

explicite et l'énoncé rapporté, construit en tant que tel *a posteriori*, n'est pas véritablement distingué du récit.

- passé composé/passé composé :

(9) Jean Paul II est mort serein, a affirmé le cardinal Sodano dans son homélie. (*Le Monde*)

Si le repérage par rapport à la situation d'énonciation origine est envisageable dans un premier temps (repérage de type récit), par contre la transformation en DI semble difficile :

(9') ?Dans son homélie, le cardinal Sodano a affirmé que Jean Paul II est mort serein.

On aurait plus volontiers un plus-que-parfait dans l'énoncé rapporté :

(9'') Dans son homélie, le cardinal Sodano a affirmé que Jean Paul II était mort serein.

L'énoncé dans sa forme initiale serait donc plutôt envisageable comme DD. On peut d'ailleurs ajouter des guillemets sans changer la forme de l'énoncé :

(9''') « Jean Paul II est mort serein », a affirmé le cardinal Sodano dans son homélie.

Dans son article sur les repérages énonciatifs dans les textes de presse, J. Simonin (1984a, 142) mentionne également ce type d'énoncés. Elle présente l'exemple suivant⁵ :

(10) À Moscou, nous indique notre correspondant, les dirigeants soviétiques ont fini par prendre position. (*Le Monde*)

comme du discours rapporté de « notre correspondant » tout en mentionnant l'absence de guillemets alors que, note-t-elle, « *Le Monde* utilise de façon stricte les guillemets pour démar-

⁵ Qui ressemble beaucoup à notre exemple (1).

quer le discours rapporté au discours direct ». Ainsi, J. Simonin semble envisager ces énoncés comme relevant du DD mais encore une fois, il nous paraît difficile de décider du type de repérage mis en jeu dans l'énoncé rapporté (repérage par rapport à la situation d'énonciation initiale ou par rapport à la situation d'énonciation rapportée). La solution nous semble se situer ailleurs que dans la catégorisation du DRi en relation avec les formes classiques de DR. Il faudrait plutôt l'envisager dans son fonctionnement au niveau du récit journalistique. En effet, en l'absence de guillemets, la dissociation entre les deux origines-repères est ambiguë et la relation avec le récit est serrée. À ce propos, J. Simonin (1984a, 142) observe que « l'énonciateur [origine] ne se distancie pas des propos rapportés et les prend en charge ». Plus loin dans son article, elle cite deux autres exemples toujours issus du quotidien *Le Monde* qui relèvent du même problème :

(11) New Delhi a accordé l'asile à [...], indique-t-on de source officielle. (*Le Monde*)

(12) M. Biard – explique-t-on à la police – avait été pris en chasse... (*Le Monde*)

pour lesquels elle signale qu'il y a un « flottement dans l'emploi des guillemets ». « Les propos rapportés de 'la police' et 'de source officielle' ne sont pas entre guillemets. Par contre on a un plus-que-parfait 'avait été pris en chasse' comme on pourrait l'avoir en DI » (Simonin 1984a, 156). À notre avis, il ne s'agit pas de « flottement dans l'emploi des guillemets » mais d'une forme particulière de DR qui répond au besoin du journaliste, à la fois pour construire son récit sur le monde et pour garder objectivité et transparence quant aux sources de ses informations. Ainsi, le problème reste entier : d'un énoncé à l'autre, voire dans un même énoncé, on pourrait rattacher certains marqueurs plutôt à du DD(L) ou plutôt à du DI(L). Ce type d'énoncés ne peut donc appartenir à l'une ou l'autre des catégories de discours rapporté de façon stable. De

plus, la relation étroite avec le récit en fait une forme particulièrement ambiguë.

1.2. Un discours rapporté à déterminer

Ainsi les énoncés qui nous intéressent ne pourront être caractérisés qu'à partir de l'exploitation des éléments du texte, à savoir à partir de leur construction formelle et de leur environnement textuel, en prenant en compte les différents marqueurs à l'intérieur des énoncés rapportant et rapporté comme les traces d'un repérage par rapport aux différentes origines énonciatives-assertives Sit_0 , Sit_1 et Sit_0^R . La plupart des exemples de discours rapporté à statut indéterminé sont en effet le résultat de repérages composites, complexes et parfois ambigus.

(13) The world economy **is struggling** to pull out of the most severe downturn for decades, with shell-shocked stock markets and rock-bottom business confidence likely to delay recovery until late next year, **the Organisation for Economic Cooperation and Development warned last week.** (*The Guardian Weekly*)

Cet exemple fonctionne comme l'énoncé (9) : le début de l'énoncé peut être envisagé comme du récit, donc repéré par rapport à Sit_0 (il y a une relation d'identification entre T_2 et T_0), puis vient l'énoncé rapportant *the Organisation for Economic Cooperation and Development warned last week*. C'est donc ici encore *a posteriori* que l'origine des repérages doit être réévaluée. L'absence de concordance des temps (prétérit dans l'énoncé citant vs présent en BE + ING dans l'énoncé cité) rend difficile l'interprétation d'un repérage par rapport à T_0 de type DI. En effet, l'énoncé (13') nous semble non standard pour du DI :

(13') ? **The Organisation for Economic Cooperation and Development warned last week that the world economy is struggling** to pull out of the most severe downturn for decades, [...].

En revanche, l'analyse en termes de DD sans guillemets fonctionnerait parfaitement bien. On aurait alors changement de repère : l'origine assertive construite dans l'énoncé rapportant est également origine énonciative et devient le nouveau repère Sit_0^R pour le calcul des temps et des personnes dans l'énoncé rapporté.

Envisageons enfin l'exemple suivant :

(14) Ce petit monde hait Tony Blair, dont le projet d'interdiction de la chasse à courre menace, **estiment-ils**, leur manière de vivre. (*Le Monde*)

qui est également ambigu car on a un énoncé complexe constitué ici d'une principale (*Ce petit monde hait Tony Blair*) et d'une subordonnée relative (*dont le projet d'interdiction de la chasse à courre menace leur manière de vivre*). La dissociation entre les deux origines énonciatives-assertives est marquée ici par l'insertion de l'incise à l'intérieur de la relative. Le début de l'énoncé « ce petit monde hait Tony Blair » est sur le plan du récit (le présent sur le verbe « haïr » est bien calculé par rapport à T_0) ; c'est l'assertion d'un état de fait par le journaliste. Ce qui est rapporté, c'est la relation prédicative < le projet de la chasse à courre – menacer – leur manière de vivre >. Ce qui est intéressant ici c'est la « différenciation » assertive entre deux segments d'énoncé qui sont par ailleurs dans une relation d'hypotaxe (principale et subordonnée). En revanche, la question de savoir quel type d'énoncé rapporté est mis en place, un DD ou un DI, ne nous semble pas pertinente. Il ne pourrait en fait s'agir ici que d'un DI vu le repérage dont le déterminant *leur* est la trace ($S_2 \omega S_0$). S'agit-il simplement encore ici de discours rapporté à proprement parler ou d'une simple dissociation entre S_0 et S_1 distinct de l'origine première, d'où un rapprochement avec une forme du type « Selon eux, le projet d'interdiction de la chasse à courre menace(ra)it leur

manière de vivre » ? Nous y reviendrons dans la suite de cette étude.

Ce qu'il est important de noter à la lumière de l'analyse des quelques exemples étudiés ci-dessus, c'est que les formes de discours rapporté qui nous intéressent ne peuvent être classées dans les catégories généralement reconnues. Tant les critères formels que les repérages énonciatifs renvoient successivement à des catégories différentes, faisant ainsi de l'indétermination le trait spécifique de ce discours rapporté. Ce sont en effet des énoncés composites, hybrides, hétérogènes dans leurs marqueurs, étroitement liés au récit, énoncés dont le statut reste à déterminer en contexte en analysant de façon fine les marqueurs et les types de repérage en jeu.

2. Caractérisation formelle du discours rapporté à statut indéterminé

2.1. L'incise : position et structure

Dans l'exemple (8) repris ci-dessous :

(8) In a gun battle, Barayev and 49 of his fighters were killed, **officials said.** (*The Guardian Weekly*)

l'énoncé rapportant postposé (*officials said*) a un caractère parenthétique, au sens où son insertion tardive rend secondaires la construction de l'occurrence de parole (à travers le verbe introducteur) et la construction d'une origine énonciative rapportée. C'est le contenu de l'énoncé rapporté qui est focalisé (*In a gun battle, Barayev and 49 of his fighters were killed*), énoncé apparemment primaire dans un premier temps, réévalué comme rapporté *a posteriori*. Ce caractère parenthétique de l'énoncé rapporté et la focalisation sur son contenu se rencontrent dans le cas du DRi comme dans le cas d'un DD classique avec énoncé rapportant imbriqué ou postposé. C'est ce

que fait remarquer H. Chuquet à propos de la relation énoncé rapporté – énoncé rapportant dans le DD : « Les propos cités au discours direct se voient conférer un degré maximum d'autonomie, le discours citant juxtaposé ne faisant que les qualifier comme étant des paroles d'un locuteur identifié et déterminé dans le récit. » (2002, 33). La différence entre les deux types de discours est que dans le cadre du DD, la mise en place de l'occurrence de parole est signalée en tant que telle par les guillemets. En revanche, dans le DRi où il n'y a pas de guillemets, seule la présence de l'énoncé rapportant permet de souligner l'hétérogénéité d'un énoncé apparemment homogène et pris en charge exclusivement par l'énonciateur origine. De plus, la mise en place de cette hétérogénéité est secondaire, la position de l'énoncé rapportant étant parenthétique.

En ce qui concerne maintenant la structure de l'incise, on distingue deux constructions syntaxiques : verbe-sujet, possible dans les trois langues et obligatoire en français et en roumain, et sujet-verbe, acceptable uniquement en anglais.

(15) Six hundred American troops had been readied by Saturday evening, **said Gen Odierno**, spearheaded by special operations forces. (*The Guardian*)

(16) Les 2 bombes, **estime la police**, étaient particulièrement puissantes, de l'ordre de 10 à 15 kg, bourrées de clous, de billes de fer, ce qui explique le grand nombre de victimes. (*Libération*)

(17) La numai o zi de la eliberarea lui Savu, **susțin procurorii**, câteva dintre cele 40 de persoane audiate în acest caz au început să dea înapoi. (*Evenimentul Zilei*)

(17') Un jour seulement après la libération de Savu, **affirment les procureurs**, quelques-unes parmi les 40 personnes interrogées ont commencé à se rétracter. (traduction littérale)

L'inversion verbe-sujet dans l'incise (exemples ci-dessus) correspond à la structure d'un énoncé interrogatif qui, d'un

point de vue modal, n'est pas asserté. Par conséquent, l'énoncé rapportant, non asserté, ne peut se construire indépendamment de l'énoncé rapporté qui est « le repère assertif de l'ensemble « énoncé primaire + énoncé rapporté » » (Danon-Boileau 73). « L'énoncé rapporté apparaît comme déterminé per se » et est « seulement qualifié par l'énoncé primaire » (Danon-Boileau 64).

Au trait parenthétique de l'incise, qui suspend la construction d'une occurrence de parole, s'ajoute donc son caractère incident dû à l'inversion. Ces deux éléments contribuent à la mise en valeur du contenu de l'énoncé rapporté et relèguent au second plan sa caractérisation comme prise de parole.

(18) The plans, which surfaced after President Bush won a resounding congressional mandate to use military force against Iraq, have not yet been adopted as administration policy, **US officials said.** (*The Guardian*)

Dans le cas de l'ordre canonique, sujet-verbe en anglais (*US officials said*), l'énoncé rapportant est asserté et est ainsi construit indépendamment de l'énoncé rapporté. L. Danon-Boileau fait un rapprochement entre les appositions et les incises du type sujet-verbe et caractérise la relation énoncé rapporté – énoncé rapportant comme appositive : il y a « identification entre les deux représentations de la parole en énoncé primaire et en énoncé rapporté » (Danon-Boileau 67). De plus, selon nous, la structure canonique crée l'effet d'une indépendance syntaxique de l'énoncé rapportant : le verbe déclaratif-transitif (*say* en l'occurrence) n'aurait plus besoin de son objet – l'énoncé rapporté – pour saturer sa valence et construire sa complétude sémantique. Lors de l'inversion, il y a non seulement dépendance assertive entre les deux énoncés, mais également syntaxique, le contact direct du verbe avec l'énoncé rapporté attire l'attention sur le rôle d'objet direct de celui-ci. En revanche, dans la structure canonique, le verbe déclaratif-

transitif anglais, séparé de son objet, semble se suffire à lui-même : l'énoncé rapportant (*US officials said*) se rapproche ici d'un discours narrativisé qui construit une occurrence de parole sans en développer le contenu⁶. Par conséquent, c'est le caractère parenthétique associé à l'autonomie de l'incise qui renforce l'importance du contenu de l'énoncé rapporté indépendamment de la construction d'une véritable occurrence de parole.

Pour résumer, l'incise permet de construire une origine dissociée de l'origine première (S_0). Cependant, de par sa position, son caractère incident (l'inversion verbe-sujet), ou indépendant (agencement canonique sujet-verbe) l'incise met l'énoncé rapporté au premier plan et ainsi le rôle de construction de la parole, qui revient généralement au verbe déclaratif, est court-circuité. Par ailleurs, ce qui est spécifique au DRi, c'est qu'en l'absence de marque typographique explicite (les guillemets présents en DD), l'énoncé rapporté n'est pas véritablement distingué du récit.

2.2. Type de S1

Dans les exemples de DRi de notre corpus, les types d'origine assertive-énonciative construits dans l'énoncé rapportant sont très variés. Il peut s'agir d'une source déterminée, animée (agent humain) ou inanimée (un texte officiel, un rapport, un sondage), et même indéterminée (construite par le pronom « on » en français ou par un passif en anglais). Ce qui est remarquable dans les exemples de notre corpus qui, rappelons-le, est un corpus de presse dite de « qualité » (*Le Monde*, *The Guardian*, etc.) et donc digne de confiance, c'est le carac-

⁶ Pour une analyse du fonctionnement de l'incise à travers les langues dans la perspective de l'alternance sujet-verbe vs verbe-sujet, voir R. Nita, 2006b, 274-293 et 523-528.

tère sûr de la source (une personnalité qui fait autorité dans un certain domaine, une source collective, un texte faisant référence, etc.).

(19) En 1989, on comptait cinquante jeunes Roms inscrits dans le secondaire. Ils sont aujourd'hui un millier, **dit un rapport du gouvernement** consacré à la communauté rom [...]. (*Le Monde*)

Dans l'exemple ci-dessus, la source écrite (*un rapport du gouvernement*) véhicule une information officielle à caractère général (*l'évolution du nombre des Roms inscrits dans le secondaire*) qui fait partie intégrante du récit journalistique en tant que récit informatif sur le monde. Par conséquent, une incise portant sur un énoncé relevant initialement du récit apporte, par le biais de la source écrite, plus une garantie sur le contenu de l'énoncé rapporté qu'il ne construit une occurrence de parole. C'est également le cas en (20) :

(20) Matt Stephens, another XP critic, prefers to zero in on the weaknesses of the XP approach itself. His August 2001 essay "A Case Against Extreme Programming" is the one that likens the XP approach to a ring of poisonous snakes. The ring analogy comes about, **Stephens says**, because of the XP proscription against "dabbling"—adopting only certain elements of the XP approach. (*Salon Magazine*, San Francisco)

où il ne s'agit pas de Stephens qui prend vraiment la parole, mais de ses propos tenus dans un essai "A Case Against Extreme Programming". Le contenu de l'énoncé rapporté, repéré par rapport à une source écrite, est ainsi envisageable comme fiable. Dans le cas où l'on cite une source écrite à travers un DD ou un DI, la mise en place d'une occurrence de parole paraît quelque peu problématique, car on ne peut pas parler de véritable prise de parole étant donné le caractère inanimé de la source. Le DRi, par sa construction atypique, résout ce dilemme car il construit une simple dissociation sur les S et re-

père les propos par rapport à un texte écrit⁷. D'ailleurs on remarquera que le verbe déclaratif dans les deux exemples est au présent (*dit, says*). Or ce présent, étant donné le caractère écrit de la source, ne réfère pas strictement à T₀ mais à un présent élargi au-delà du moment de l'énonciation origine et du moment de l'énonciation rapportée. Comme le fait remarquer J. Simonin (1984a, 181), « on peut se demander si la fréquence des présents se référant à des discours écrits cités ne reflète pas une conception atemporelle du texte écrit. Dans ce cas, le présent aurait dans ces exemples la valeur d' 'absence de détermination temporelle' (comme les présents dits 'de vérité générale') [...] ». Dans le contexte particulier du DRi, l'association du présent et d'une source écrite confère une valeur de vérité générale aux propos rapportés, favorisant ainsi leur insertion dans le récit journalistique.

Prenons maintenant le cas d'une source assertive animée correspondant à une autorité :

(21) Six hundred American troops had been readied by Saturday evening, said Gen Odierno, spearheaded by special operations forces. (*The Guardian*)

(22) Secțiile de radiologie din țară vor rămâne fără echipamente dacă, până la sfârșitul anului, acestea nu vor fi îmbunătățite, a anunțat Anton Coroianu, directorul Comisiei Naționale de Control al Activităților Nucleare. (*Adevărul*)

(22') Les services de radiologie du pays se retrouveront sans équipements si ceux-ci ne sont [seront, en roumain] pas réparés avant la fin de l'année, a annoncé Anton Coroianu,

⁷ Remarquons en outre la signalisation par les guillemets du terme technique *dabbling* et son explicitation *adopting only certain elements of the XP approach*. Le support de cette explicitation est en fait l'énonciateur origine, le DRi favorisant ainsi la superposition d'un énoncé rapporté et d'un énoncé primaire.

le responsable de la Commission Nationale de Contrôle des Activités Nucléaires. (traduction littérale)

Les propos d'une personnalité officielle portent sur des informations d'intérêt général comme *le déploiement des troupes* en (21) ou *la situation dans certains services médicaux* en (22). À nouveau, un tel contenu rapporté s'intègre dans l'ensemble du récit journalistique, qui a une fonction informative, et pourrait donc relever tout simplement du journaliste. Ce contenu est néanmoins repéré par rapport à un asserteur distinct de l'énonciateur origine et l'effet de ce repérage n'est pas la mise en place d'une parole rapportée mais, nous semble-t-il, l'attribution d'un certain poids à l'information avancée à travers le statut de sa source. Le DRi relevant d'une autorité, s'il est explicitement construit comme « autre », est néanmoins intégré au récit primaire.

Considérons à présent le cas des sources collectives représentant une somme d'individus. Se pose alors le problème du caractère non fidèle de la reprise étant donné qu'une masse d'individus ne peut pas tenir un seul et même discours. Nous estimons que le discours rapporté à statut indéterminé peut résoudre cette incompatibilité entre source rapportée collective et propos effectivement tenus : en l'absence des guillemets en tant que marques de citation et à travers le caractère parenthétique de l'énoncé rapportant, c'est le contenu de l'énoncé rapporté qui est focalisé, l'occurrence de parole étant secondaire. Or un contenu peut tout à fait représenter la somme des points de vue de plusieurs asserteurs sans qu'il y ait de réelle mise en discours. Ainsi en (18) :

(18) The plans, which surfaced after President Bush won a resounding congressional mandate to use military force against Iraq, have not yet been adopted as administration policy, **US officials said.** (*The Guardian Weekly*)

il n'y a pas de propos réellement tenus par *US officials*. Il y a en fait un étroit mélange entre ce qui est pris en charge par S_1 (*The plans [...] have not yet been adopted as administration policy*) et ce qui est pris en charge par S_0 , en l'occurrence la relative descriptive (*which surfaced after President Bush won a resounding congressional mandate to use military force against Iraq*). En effet, en raison de son caractère explicatif, celle-ci ne peut être prise en charge que par l'énonciateur-asserteur origine⁸. Or ce mélange de « voix » à l'intérieur du DRi est favorisé par le statut « hors DR strict » de l'énoncé rapporté et prouve que l'on est en présence d'un type d'énoncé rapporté qui se situe entre le récit et le DR.

Dans les exemples (23) et (24) où l'on a une source assertive indéterminée (*on* en français, forme passive en anglais) :

(23) Les travaux de la commission seront supervisés par une organisation internationale du type Unicef, **a-t-on expliqué** dans l'entourage de M. Raffarin. (*Le Monde*)

(24) The wife of a wealthy businessman planned his murder with her son because she wanted his money without going through a divorce, a court **was told** yesterday. [...] Her own [money] was dwindling [...], **said Peter Wright, QC, for the prosecution**. (*The Times*)

l'identification de la source assertive pourrait être considérée comme non-pertinente, d'autant plus qu'il ne s'agit pas là d'une indétermination maximale. L'identité de l'asserteur peut en effet être établie dans le contexte : dans un cas, il fait partie de *l'entourage de M. Raffarin* (23), dans l'autre il est identifié dans le contexte (24) (*Peter Wright*). En fait nous considérons le dévoilement de l'identité de la source comme non nécessaire dans ces exemples : il suffit de repérer cette source par rapport à un cadre qui fait autorité (*l'entourage de M. Raffa-*

⁸ Comme l'explication de « dabbling » dans l'exemple (20).

rin, the court) pour lui donner du poids et garantir ainsi en même temps l'information transmise par l'énoncé rapporté qui est par ailleurs intégré dans le discours journalistique. Nous pouvons ajouter que l'énoncé (24) ouvre l'article dont il est extrait. Le DRi, de par son ambiguïté récit – DR, permet ainsi à la fois de construire, par le biais du contenu rapporté, le récit journalistique (portant sur le meurtre d'un homme d'affaires), et de reconstituer, par le biais de l'incise, le déroulement d'un procès, avec les prises de parole des différentes parties. La particularité du DRi consiste à permettre la construction du récit au moyen d'un discours autre sans mise en place d'une réelle occurrence de parole de ce nouvel asserteur. Le journaliste garde ainsi la transparence sur l'origine de ses informations mais il les assimile à son propre récit.

2.3. Les verbes déclaratifs

Le rôle de tout verbe déclaratif est de construire une occurrence de parole ainsi que son origine. On a déjà observé que lorsque l'énoncé rapportant est postposé ou imbriqué, comme c'est le cas pour le DRi, son caractère parenthétique rend la construction de l'occurrence de parole secondaire. On peut donc affirmer que dans le cadre du DRi le rôle du verbe déclaratif est réduit, qu'il n'y a pas de véritable parole mise en place. Dans ce cas peut-on tirer parti du sémantisme des verbes introducteurs pour confirmer ou non ce statut de simple dissociation subjective qui semble être la caractéristique du DRi ? Nous proposons dans le tableau suivant un classement des verbes introducteurs de DRi de notre corpus.

NITA et HANOTE : Discours rapporté indéterminé

		Anglais	Français	Roumain
Verbes neutres du point de vue de la caractérisation du locuteur ⁹ rapporté	Verbes déclaratifs de base (Chuquet 2002, 32)	say, tell	dire	a spune (dire)
	Verbes avec un statut déclaratif plus marqué (Chuquet 2002, 32)	announce, note, inform	déclarer, affirmer	a declara (déclarer), a relata (raconter), a anunța (annoncer), a nota (noter)
	Verbes de clarification (Monville-Burston et Waugh 46)	add, go on	souligner, expliquer, préciser, indiquer, pointer, assurer, faire savoir, ajouter, poursuivre	a preciza (préciser), a (se) arăta (indiquer), a aminti (rappeler), a consilia (conseiller)
	Verbes de jugement « exprimant des états mentaux ou des activités intellectuelles » (Monville-Burston 50)	assure, reckon, argue, allege, claim	estimer, constater, remarquer, avancer, prévoir	a aprecia (estimer), a fi de părere (estimer), a susține (prétendre)
Verbes mettant en scène la subjectivité du locuteur rapporté	Verbes d'attitude déclarative (Chuquet 2002, 32)	warn, promise	regretter, reconnaître plaider, jurer, glisser, promettre	

On constate un écart sémantique entre *say/dire/a spune* et les autres verbes déclaratifs. Tandis que *say/dire/a spune* se définit uniquement par sa composante déclarative, les autres verbes comportent à la fois un volet déclaratif et un volet qua-

⁹ « Locuteur » est pris ici dans son sens concret de « personne physiquement située ».

litatif : ils construisent une occurrence de parole tout en apportant des informations supplémentaires sur la prise de parole (*ajouter*), l'attitude du locuteur (*assure, plaider, a susține*), etc.

Le verbe *say/dire/a spune* est le plus employé dans les trois langues pour la construction des discours rapportés (DD et DI), et garde ces traits de distribution dans le cas du DRi. Si de par la position parenthétique de l'énoncé rapportant, la construction de l'occurrence de parole est secondaire, il en résulte que *say*, verbe essentiellement déclaratif, n'a plus ce rôle ici. Il ne fait que localiser, comme en (25), un contenu rapporté (*The IRA offered to shoot the men [...]*) par rapport à sa source assertive (*republicans*) :

(25) The IRA offered to shoot the men involved in the murder of Robert McCartney but his family refused the use of violence, **republicans said last night**. (*The Guardian*)

Say devient ainsi « un marqueur d'opération, marqueur du simple constat de la validité de la relation entre le sujet asser-teur et le contenu rapporté » (S. Hanote 2000, 194). On peut en conclure que l'emploi de *say* avec un DRi implique un degré maximal d'autonomie de l'énoncé rapporté par rapport à l'incise qui le construit.

Dans le cas des autres verbes introducteurs la dimension déclarative reste également suspendue. Dans ces conditions quel rôle joue leur volet qualitatif ?

(26) Witnesses to the murder of Robert McCartney are still being intimidated, **his family alleged** yesterday [...]. (*The Guardian*)

Dans le contexte de la position de l'incise et du non-marquage de l'énoncé rapporté, *allege* (comme *say*) contribue à construire la dissociation entre S_0 et S_1 mais en l'absence des guillemets le changement de plan d'énonciation n'est pas ex-

plicite. Cependant, de par son sémantisme riche, *allege* apporte une information supplémentaire sur la position de S_0 par rapport à la reprise (*allege* : « to state or declare without proof or before finding proof », *Longman Dictionary of English Language and Culture*, 2002) ; il dénote une prise de distance de l'énonciateur origine par rapport au contenu de l'énoncé rapporté. C'est également le cas de verbes comme *claim*, *assert* (*prétendre*).

Si l'on s'intéresse maintenant à des verbes d'attitude déclarative (*warn*, *promise*, *regret*, etc.), le même constat s'impose. Dans l'exemple (27),

(27) In future the new HP status will go to those who really need it, **ministers promise**. (*The Guardian Weekly*)

il n'y a pas construction d'une occurrence de parole dans le récit du fait de la postposition de l'énoncé rapportant. L'information *In future the new HP status will go to those who really need it* est simplement mise en relation avec sa source (*ministers*) à travers le verbe introducteur (*promise*). À travers sa dimension qualitative (voir tableau, « verbe mettant en scène la subjectivité du locuteur »), *promise* sert à décrire l'engagement de l'asserteur rapporté sur le contenu rapporté, description qui semble se situer sur le plan du récit, étant donné l'autonomie de l'incise à ordre canonique. La construction syntaxique de l'énoncé rapportant et la dimension qualitative du verbe introducteur renforcent ainsi l'autonomie de l'énoncé rapporté à l'égard de l'énoncé rapportant et l'intégration de l'énoncé rapporté dans le récit.

Dans cet exemple, on remarque également l'emploi du présent dans l'incise décrivant l'attitude des *ministres* en dehors de tout ancrage dans une situation donnée, l'énoncé étant plutôt paraphrasable par « promesse des ministres ». Le présent a donc ici la même valeur, celle d'« absence de détermination temporelle », que dans le cas où il est employé avec une

source écrite. H. Chuquet analyse ce type de présent en relation avec les verbes d'attitude déclarative dans le DD et constate que « le présent sur les verbes d'attitude déclarative permet ainsi de glisser insensiblement vers des valeurs qui n'ont plus qu'un rapport très ténu avec le discours rapporté, et sont à interpréter comme une assertion prédiquée par l'énonciateur origine d'un sujet qui se trouve, par ailleurs, être asserteur de discours. » (2001, 53). Le présent contribue ainsi à créer une relation lâche entre l'énoncé rapporté et l'énoncé rapportant, ce qui a comme effet, dans le cas particulier du DRi, le renforcement de l'autonomie de l'énoncé rapporté et donc son intégration dans le récit.

L'interprétation du présent comme construisant une propriété ne se restreint pas aux verbes d'attitude déclarative :

(16) Les 2 bombes, estime la police, étaient particulièrement puissantes, de l'ordre de 10 à 15 kg, bourrées de clous, de billes de fer, ce qui explique le grand nombre de victimes.
(*Libération*)

Estimer est un verbe de jugement. Est-ce que le présent, *estime*, est repéré par rapport au moment de l'assertion ou plutôt par rapport au moment de l'énonciation origine ? Si l'on tient compte du fait que l'origine assertive est un organisme officiel tenant des propos sur l'actualité, donc des propos d'intérêt public, qui constituent une référence pour les citoyens, on peut considérer que le présent a ici encore la valeur d'« absence de détermination temporelle » et qu'il construit une propriété de l'origine assertive (X a une opinion). À notre avis, cette interprétation du présent est à mettre en relation avec le caractère officiel de la source. Ainsi, le présent associé au verbe déclaratif constitue-t-il un élément supplémentaire dans la liste des traits formels du DRi qui font que l'énoncé rapporté, tout en étant pris en charge par un S autre que S_0 , s'intègre dans le récit.

Cependant, l'analyse du verbe introducteur, notamment de son sémantisme, peut également conduire, selon le contexte, à une interprétation de ces énoncés rapportés non plus comme énoncés charnière entre récit et discours rapporté, mais comme de véritables occurrences de parole. C'est le cas avec des verbes de clarification tels *add*, *ajouter*, *poursuivre*, *a ad-äuga* :

(28) "For this family it would only be in court, where transparency and accountability prevail, that justice will be done," the family declared in their statement.

Three people had been involved in the murder itself, **they added**. (*The Guardian*)

(29) Dans les huit pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), cette manne est pourtant diversement appréciée. « Les pays exportateurs de main-d'oeuvre, comme le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso y trouvent une source supplémentaire de revenus », dit Polycarpe Abah Abah, ministre camerounais des finances. En revanche, **ajoute-t-il**, ceux qui accueillent des travailleurs immigrés, comme le Gabon, la Guinée équatoriale ou la Côte d'Ivoire, voient d'un moins bon œil l'argent des migrants aller s'investir dans leur pays d'origine. (*Le Monde*)

Ce qui a attiré notre attention, c'est le volet qualitatif de ces verbes qui implique une mise en relation de l'énoncé qu'ils caractérisent avec un énoncé antérieur. Comme le souligne M. Monville-Burston (1993, 59), « *ajouter* suppose un énoncé antérieur <a> » et « décrit toujours une addition 'interne', c'est-à-dire que l'énoncé Y qui succède à l'énoncé X lui est lié thématiquement ». Les deux énoncés devraient donc être du même type. Or, en regardant le contexte (exemples 28 et 29), on constate que les énoncés précédant les DRi introduits par ces verbes sont toujours des DD classiques. Ainsi la présence d'un DD en amont et le fait que la même origine assertive soit

reprise par un pronom pour introduire le DRi (*they added, ajoute-t-il*) orientent la forme vers un discours rapporté strict.

Nous souhaiterions conclure cette partie en attirant l'attention sur le cas particulier du roumain où l'on constate une corrélation presque systématique entre source assertive officielle et verbe sémantiquement neutre. En effet, la plupart des énoncés du type DRi contiennent en roumain des informations d'intérêt général relevant de sources officielles, animées ou inanimées (textes écrits). La spécificité de construction du DRi dans cette langue consiste dans l'emploi exclusif, pour les occurrences de notre corpus, de verbes sémantiquement neutres du point de vue de la caractérisation du locuteur rapporté (voir tableau de classement des verbes introducteurs plus haut). Le volet qualitatif de ces verbes peut mettre en évidence le cadre officiel dans lequel se tient le discours rapporté (*a declara, a nota, etc.*), le souci de clarification attaché aux propos rapportés (*a preciza, a aminti*), l'expression d'une opinion par l'asserteur (*a aprecia, a fi de părere, etc.*).

On remarquera dans ce sens la corrélation en (30) :

(30) Colegiul Cardinalilor a hotărât, sâmbătă, suspendarea interviurilor cu presa, într-o perioadă de pregătiri pentru conclavul în care vor alege un nou Papă, **a anunțat purtătorul de cuvânt al Vaticanului, Joaquin Navarro-Valls.** (*Evenimentul Zilei*)

(30') Le Collège des Cardinaux a décidé samedi la suspension des interviews avec la presse dans la période de préparation pour le conclave où ils vont élire le nouveau Pape, **a annoncé le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Valls.** (traduction littérale)

entre le statut officiel du locuteur rapporté (*purtătorul de cuvânt al Vaticanului*) et la neutralité du verbe introducteur (*a anunța*) qui suggère de par son sémantisme un cadre officiel de prise de parole. C'est ainsi que la parole rapportée se

convertit en information générale dont la source est précisée, et qui peut être endossée par le journaliste et faire ainsi partie de son récit censé rendre compte de la réalité.

La présentation du mécanisme de construction du DRi, de ses éléments constitutifs au niveau de l'incise, confirme donc le statut particulier de cette forme parmi les discours rapportés. En effet son rattachement au récit semble fort mais son statut rapporté reste pourtant un fait. Où situer le DRi ? Il ne peut plus s'agir d'un DR strict, car même s'il y a attribution, il n'y a plus de réelle mise en parole. Il ne s'agit pourtant pas non plus de récit strict. À notre avis on serait ici en présence d'une forme-frontière qui ferait le lien entre le récit et les formes de DR en réduisant le clivage entre les deux. La traduction peut-elle apporter des clarifications sur le fonctionnement et le statut du DRi ?

3. La traduction du discours rapporté à statut indéterminé : du discours rapporté au récit

Les choix de traduction, quel que soit le couple de langues, français>anglais, anglais>français, roumain>français, sont particulièrement diversifiés – DRi, DI, DI avec guillemets, formes en *selon X*, énoncé primaire. Dans quelle mesure la traduction parvient-elle à restituer l'effet produit par le DRi dans le texte cible, à savoir l'ambivalence récit-DR ?

DRi > DRi

La traduction littérale du DRi garde entier le problème de la catégorie de la forme.

(31) At a conference on employment law earlier this year organised by the UK law firm Eversheds, a PTI representative spoke on anti-union strategies before numerous employers, believed to include McDonald's, Gap and Tower

Records. [...] Employers who panic at the prospect of union organisation can end up in self-defeating dead ends, says **Kate Bronfenbenner**, an expert on employment relations at Cornell University in New York state. “Sometimes a company which is barely solvent will end up paying tens of thousands of dollars to a union-buster – far more than it would ever have cost to negotiate with the union for better terms and conditions for staff,” she says. (*The Guardian*)

(31’) Lors d’une conférence sur le droit du travail organisée en début d’année par le cabinet d’avocats britannique Eversheds, un représentant de PTI a fait un exposé sur les stratégies antisyndicales devant un parterre de cadres de sociétés comme McDonald’s, Gap ou Tower Records. [...] Paniqués par l’éventuelle arrivée des syndicats dans leurs entreprises, les patrons risquent de s’engager dans une impasse, met en garde **Kate Bronfenbenner**, spécialiste des relations du travail à l’université Cornell, dans l’État de New York. « Il arrive qu’une entreprise à peine solvable finisse par déboursier des dizaines de milliers de dollars pour les services d’un consultant – bien plus que ce que lui aurait coûté la négociation de l’amélioration des conditions de travail avec le syndicat ». (*Le Courrier International*)

En (31) et (31’), le DRi est précédé d’un discours narrativisé : la prise de parole est construite respectivement à travers un verbe de dire (*spoke*) en anglais, et une périphrase verbale contenant un nom de dire (*faire un exposé*) en français tandis que le contenu rapporté est résumé par un syntagme nominal (*anti-union strategies/les stratégies antisyndicales*). Entre le discours narrativisé et le DRi s’établit une continuité marquée par le lexique : *anti-union strategies*>*union organisation/les stratégies antisyndicales*>*arrivée des syndicats* ; *employers*>*employers who panic/cadres de société*>*patrons*. Le discours narrativisé est, tout comme le DRi, une forme de transition entre récit et discours rapporté. Le premier se rapproche du récit par sa valeur de résumé, le second par sa construction. C’est cette relation privilégiée des deux avec le récit qui fait que le

glissement du passé dans le discours narrativisé (*spoke/a fait un exposé*) au présent dans le DRi (*can/risquent*) n'est pas perçu comme le passage d'un repérage par rapport à T_0 à un repérage par rapport à T_0^R . Le présent est en fait indéterminé temporellement, mettant en scène une sorte d'énoncé théorique, généralement valable, une illustration possible de l'exposé sur les stratégies antisyndicales évoquées dans le discours narrativisé. Ainsi, le contact du DRi avec un discours narrativisé nous semble dans ce contexte, en anglais comme en français, favoriser à nouveau l'interprétation du DRi comme intégré dans le récit avec simple dissociation sur le paramètre subjectif entre S_1 et S_0 . C'est le contenu informationnel qui est mis en avant. On doit cependant prendre en considération un autre facteur qui pourrait intervenir et changer la donne, le contexte à droite, à savoir le DD qui suit le DRi. Les deux énoncés rapportés (dans le DRi et dans le DD) ont la même source assertive, *Kate Bronfenbrenner*, et sont dans une continuité sémantique. Peut-on alors parler de l'attribution, après coup, d'une valeur d'occurrence de parole au DRi grâce à sa mise en contact avec le DD ? Il nous semble que la réponse est affirmative. À ce propos, remarquons l'effacement de l'incise caractérisant le DD dans la traduction française, effacement favorisé, à notre avis, par le lien entre le DRi et le DD.

La variation des interprétations du DRi en contexte, relevant successivement du récit et du DR, souligne son indétermination intrinsèque. La traduction littérale du DRi constitue un moyen de maintenir l'effet de la forme dans le texte cible, de rendre compte de sa complexité. Traduire le DRi par du DD en français aurait eu pour effet d'effacer sa prise en charge provisoire par S_0 , de mettre en place une parole représentée et en faire un événement dans le récit et non plus de construire le récit au moyen du contenu de l'énoncé rapporté. Au contraire, effacer l'incise et transformer le DRi en énoncé primaire auraient eu pour effet d'effacer la dissociation sur les S et la

construction d'une origine assertive rapportée. Dans les deux cas, le traducteur aurait tranché sur le statut de l'énoncé (DD ou récit) alors que la particularité du DRi est justement son ambiguïté. Cette ambiguïté peut d'ailleurs servir au journaliste. Ainsi en (32) :

(32) Mai mult, proiectul de raport face referire la recenta demisie a fostului ministru al Integrării Europene, Hildegard Puwak, anchetată pentru utilizarea ilegală de fonduri comunitare. În Romania Justiția nu este independentă, iar sistemul administrativ este fragil, **se arată în document.** (*Adevărul*)

(32') Plus encore, le rapport se réfère à la récente démission, de la ministre de l'intégration européenne, Hildegard Puwak, contre laquelle une enquête administrative est en cours, pour déterminer s'il y a eu utilisation illégale de fonds communautaires. En Roumanie la Justice n'est pas indépendante et le système administratif est fragile, **montre le document.** (*Le Courrier des Balkans*)

il y a dans un premier temps prise en charge, par S_0 , de l'énoncé *În Romania Justiția nu este independentă, iar sistemul administrativ este fragil*, énoncé identifié *a posteriori* comme rapporté par l'ajout de l'énoncé rapportant (*se arată în raport*). Au cours de cette « transition » de l'énoncé du récit aux propos rapportés, le journaliste peut prendre position, critiquer (l'énoncé souligne une situation alarmante) et se mettre à l'abri de toute accusation de subjectivité. Il y a un effet de mise à distance, un semblant d'objectivité par le repérage tardif de l'énoncé par rapport à une source écrite (*document*). Remarquons que l'effet d'objectivation du discours du journaliste passe aussi par l'emploi de la diathèse impersonnelle à sens passif (*se arată în document*, traduction littérale : *se montre dans le document* ; autre traduction possible : *souligne-t-on dans le document*). On revient ici à une source assertive indéterminée avec souci d'objectivation : ce qui est mis au premier plan, à travers le circonstant *în document* (*dans le document*),

c'est le texte écrit. La traduction française *montre le document* rend l'effet d'objectivation du discours journalistique encore plus saillant par le biais de *montrer*, qui a un sens concret (« faire voir, mettre devant les yeux », *Le Robert*, 1999), et par la construction d'un agent inanimé du procès « montrer », *le document* occupant la place du sujet syntaxique. L'assertion rapportée se voit ainsi attribuer un caractère sentencieux et le discours journalistique gagne du poids et de l'objectivité.

Ainsi, si les traductions littérales du DRi n'éclairent pas son statut, elles rendent néanmoins compte de sa complexité. Comment le choix de l'attribution d'un statut particulier au DRi va-t-il affecter la valeur de l'énoncé rapporté, sa relation avec le contexte ?

DRi > DI

(33) In the private sector, Sarik Tara, head of the Enka Holdings, is equally active.

Enka is, **he claims**, one of Turkey's six largest companies and its most international, investing in everything from bridges and power plants to furniture and flour mills. (*Le Monde Diplomatique*)

(33') Dans le secteur privé, M. Sarik Tara, président de la holding Enka, est aussi très actif.

Il affirme que sa société est l'une des six plus importantes de Turquie – et aussi la plus internationale ; elle investit dans tout, des ponts aux usines électriques, en passant par les meubles et les moulins à blé. (*Le Monde Diplomatique*)

L'énoncé *Enka is one of Turkey's six largest companies...* correspond à un énoncé à statut indéterminé qui a une relation privilégiée avec le récit. En effet, il se situe dans la continuation du récit (*In the private sector, Sarik Tara, head of the Enka Holdings, is equally active*) qu'il explicite. À travers l'énoncé rapportant, *he claims*, il y a dissociation entre S_1 et

l'énonciateur origine S_0 . Par ailleurs, le sémantisme de *claim* renforce cette distinction à travers la prise de distance qu'il dénote. Le DRi est ainsi identifié comme pris en charge par un S dissocié de S_0 mais intégré dans la construction du récit. En français, par la subordination syntaxique de l'énoncé rapporté, on pose dès le début les limites de l'assertion de S_0 « il – affirmer – que P » et de S_1 « sa société – être – l'une des six plus importantes de Turquie... ». Le passage au DI, donc à un énoncé repéré du point de vue référentiel par rapport à Sit_0 , entraîne également des modifications au niveau de la construction de la référence nominale : en anglais, le sujet de l'énoncé rapporté dans le DRi est, du point de vue de l'information, l'élément focalisé, ce qui se reflète dans l'emploi d'un nom propre (*Enka*), dont la référence est définie dans l'absolu. Dans le DI en français, on assiste à un changement de la construction référentielle par l'emploi d'un nom commun, plus approprié à la nouvelle organisation du récit où l'énoncé rapportant antéposé produit une focalisation sur l'asserteur. Ainsi la référence du nom sujet est-elle avant tout définie contextuellement grâce au repérage par rapport à cet asserteur, par l'intermédiaire du déterminant possessif *sa*.

On remarquera aussi que le passage au DI entraîne des ambiguïtés de prise en charge. Le participe présent anglais (*investing*) est traduit par une forme verbale finie en français (*investit*), séparée du début de l'énoncé par un point-virgule. Cette seconde partie d'énoncé est-elle toujours subordonnée à l'énoncé rapportant – et donc prise en charge par S_1 – ou s'agit-il d'un énoncé primaire pris en charge par S_0 ? Une juxtaposition, *il affirme que sa société est..., qu'elle investit dans tout...* aurait permis de construire la seconde partie de l'énoncé comme DI aussi. En revanche le point-virgule marque une séparation plus nette entre les deux segments d'énoncé, et on ne saurait affirmer sans ambiguïté si cette seconde partie est rapportée ou primaire. En anglais, avec un

participe présent *investing* (forme non-finie) caractérisant *En-ka*, le problème d'une suspension possible de l'assertion de S_1 ne se pose pas. L'ensemble de l'énoncé anglais est donc pris en charge par S_1 .

On constate ainsi que la transposition du DRi en DI n'est pas simple et qu'elle ne supprime pas, dans ce cas précis, l'hétérogénéité assertive de l'énoncé indéterminé construite par l'insertion tardive de l'incise. Néanmoins, par le biais de l'énoncé rapportant antéposé, la traduction par un DI permet d'opérer une distinction plus nette entre deux sources assertives distinctes. Le passage du DRi au DI ne saurait cependant se faire de façon mécanique en inversant simplement la place des énoncés rapportant et rapporté, ce qui prouve la complexité du DRi.

(34) Oricât ar părea de neverosimil, mai sunt țărani români care citesc. În Galați, de exemplu, există nu mai puțin de 56 de biblioteci comunale care au în medie câte 10.000 de volume fiecare. E drept, cele mai multe au fost cumpărate înainte de 1989. Acum, **ne-au declarat bibliotecarii**, autoritățile nu mai găsesc bani pentru achiziționarea unor cărți noi. Așa se întâmplă la Constanța. (*Evenimentul Zilei*)

(34') Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, il existe encore des paysans roumains qui aiment lire. Par exemple, dans les villages du département de Galati (Est de la Roumanie N.D.L.R.) fonctionnent pas moins de cinquante-six bibliothèques, qui possèdent en moyenne dix mille titres chacune. Certes, la plus grande partie a été achetée avant 1989. Les bibliothécaires **déplorent le fait que** maintenant les autorités ne trouvent plus de fonds pour de nouveaux livres. C'est ce qui arrive également dans le département de Constanta. (*Le Courrier des Balkans*)

En (34), le DRi construit avec une source assertive collective, *bibliotecarii*, a une relation privilégiée avec le récit. On remarque à ce propos la proximité entre *înainte de 1989* (qui relève du récit) et *acum* (qui relève du DRi) qui met en valeur

l'opposition temporelle entre les circonstants mais aussi la relation étroite entre énoncé primaire et énoncé rapporté. En français en revanche, le passage au DI efface l'opposition *avant 1989/maintenant* ; elle est néanmoins récupérable à travers le sémantisme du verbe d'attitude déclarative *déplorer*. Une perte possible au niveau du sens entraînée par le passage du DRi au DI est ainsi compensée au niveau du verbe introducteur. De plus, ce verbe est au présent et non au passé composé (comme *au declarat* en roumain). Or avec un verbe d'attitude déclarative, la question de la détermination temporelle du présent ne se pose plus ; il attribue une propriété au sujet du verbe déclaratif « X a une opinion ». Ainsi le sémantisme fort du verbe déclaratif et l'emploi du présent relèguent au second plan la construction d'une occurrence de parole et attirent l'attention sur le contenu de l'énoncé rapporté. D'ailleurs, celui-ci est résumé dans l'énoncé rapportant même, *le fait que*. La focalisation sur le contenu rapporté à travers le DRi est ainsi maintenue dans la traduction française, même si la structure du DI rend la dissociation entre S_1 et S_0 première.

La traduction du DRi par un DI s'accompagne ainsi de changements au niveau des énoncés rapportant et rapporté, liés à la fois aux choix du traducteur et aux contraintes syntaxiques et énonciatives entraînés par la modification de l'agencement des deux segments. Ces modifications sont la preuve que, au-delà de la spécificité de chaque langue, la transformation du DRi en DI dans la langue cible ne va pas de soi, que le DRi est une forme de discours rapporté à part.

Dans l'exemple suivant, c'est un DI non-classique qui traduit le DRi du texte source :

(35) Celeilalte femei, Elena Copcealau, i-a fost retras atestatul de asistent maternal pentru că – **susține ea** – a îndrăznit să facă plângeri către mai multe instituții. “Oricum nu mai puteam crește un alt copil. Eu doar pe Cătălina o

vreau”, spune femeia, sperând că, într-o bună zi, micuța se va întoarce. (*Evenimentul Zilei*)

(35') L'autre femme, Elena Copcealanu, s'est vue retirer son attestation d'assistante maternelle « **parce qu'elle a osé se plaindre auprès des autorités** », dit-elle. « De toute manière, je ne pouvais plus élever un autre enfant. Je veux Catalina et personne d'autre », déclare la femme, espérant que la petite lui reviendra un jour. (*Le Courrier des Balkans*)

L'énoncé rapporté, *pentru că [...] a îndrăznit să facă plângeri către mai multe instituții*, fait partie du récit, car il correspond à une subordonnée causale reliée à un énoncé primaire (*Celeilalte femei...*). L'énoncé rapporté est qualifié comme relevant d'un asserteur distinct de S_0 , *ea*, et n'a pas le statut d'une véritable occurrence de parole. En fait, l'énonciateur origine ne prend pas en charge la relation causale *i-a fost retras permisul – pentru că a refuzat*. Ce refus de prise en charge est renforcé non pas par le sémantisme de *a susține (claim)* comme on pourrait le croire au premier abord, mais par l'insertion « précipitée » de l'énoncé rapportant après la conjonction causale *pentru că*. L'effet serait le même si le verbe employé était *a spune (dire)* :

(35'') Celeilalte femei, Elena Copcealau, i-a fost retras atestatul de asistent maternal pentru că – **spune ea** – a îndrăznit să facă plângeri către mai multe instituții.

(35''') L'autre femme, Elena Copcealanu, s'est vu retirer son attestation d'assistante maternelle parce que, **dit-elle**, elle a osé se plaindre auprès des autorités.

En français (35'), le DRi est traduit par une forme hybride que l'on pourrait qualifier de « DI entre guillemets ». Si l'on choisit de qualifier cet énoncé comme du DI malgré la présence de guillemets, c'est que les repérages dans l'énoncé rapporté se font par rapport à Sit_0 (le pronom *elle* est en effet la trace d'un repérage en rupture par rapport à S_0 ($S_2 \omega S_0$)). No-

tons toutefois qu'en l'absence de guillemets, cet énoncé serait un exemple de DRi. En effet, l'énoncé *parce qu'elle a osé se plaindre auprès des autorités* serait alors interprétable comme énoncé primaire jusqu'à l'intervention de l'énoncé rapportant, *dit-elle*, comme dans tout exemple de DRi. Or, en roumain, l'insertion de l'incise au début de l'énoncé a pour but de souligner la prise de distance de S_0 par rapport à l'énoncé. Cet effet serait perdu dans la traduction s'il n'y avait pas les guillemets pour signaler le changement de plan d'énonciation avant l'intervention de l'incise. On peut signaler au passage que la traduction littérale du DRi en français serait confrontée à une contrainte stylistique à cause de la répétition du pronom *elle* dans l'incise et dans l'énoncé rapporté (exemple (35''')). En roumain, langue où le sujet peut être laissé inexprimé, le contact entre les deux énoncés permet l'effacement en surface du sujet de l'énoncé rapporté, étant donné qu'il est récupérable dans le contexte immédiat, à savoir dans l'incise. Ainsi la traduction du DRi par un DI avec guillemets nous semble bien ici une contrainte liée aux caractéristiques de la langue cible afin de rendre les effets de sens du DRi roumain. Néanmoins, si les guillemets permettent de conserver la construction de la dissociation sur les S, dissociation mise en place par le DRi en roumain, ils créent en même temps une séparation nette entre le récit et l'énoncé rapporté qui n'existe pas en roumain vu le non-marquage typographique du DRi.

Pour finir cette sous-partie, il nous semble intéressant de mentionner que dans le corpus dont nous disposons, aucun DRi ne s'est trouvé traduit dans la langue cible par un DD bien que nos analyses aient montré qu'une telle interprétation du DRi était possible dans certains cas. La traduction la plus proche de cet « effet de DD » mentionné par L. Rosier correspond à un DI avec guillemets comme dans le dernier exemple analysé.

DRi > Effacement du DRi

Si dans les exemples précédents, le statut « rapporté » du DRi semblait être mis en valeur dans sa traduction par du DI, c'est à présent sa relation étroite avec le récit qui est soulignée du fait de l'omission de l'incise et donc de la suppression de la distinction dans le texte cible entre l'asserteur rapporté et l'énonciateur origine. L'énoncé rapporté devient ainsi un énoncé primaire.

(36) Purtătorul de cuvânt al AP a făcut un scurt istoric al dezvăluirilor făcute de Acțiune în legătură cu afacerile ilegale ale guvernanților, încercând să arate ce anume a determinat „represaliile” Puterii. În toamna anului trecut, a amintit Ciuvică, Acțiunea a prezentat public o afacere de deturnare a unor fonduri uriașe – 18 milioane de euro – din bani publici în urma contractului de restaurare a Palatului de Justiție, contract semnat de Rodica Stanoiu, ministrul Justiției. (*Ziua*)

(36') Le porte-parole a fait un bref rappel des révélations faites par son parti sur les affaires illégales dans lesquelles trempent des membres du gouvernement, essayant de montrer ce qui l'automne dernier a déclenché les « représailles » du pouvoir.

À cette époque, l'AP avait publiquement dénoncé le détournement d'une somme immense, environ 18 millions d'euros de fonds publics, après la signature d'un contrat pour la restauration du Palais de Justice. Ce contrat avait été signé par Mme Rodica Stanoiu, le ministre de la Justice. (*Le Courrier des Balkans*)

En (36), un discours narrativisé, *a făcut un scurt istoric* (a fait un bref rappel), est suivi d'un DRi, *În toamna anului trecut, a amintit Ciuvică, Acțiunea a prezentat public* (*L'automne dernier, a rappelé Ciuvică, l'AP a présenté publiquement*). Du fait du caractère mixte du discours narrativisé mélangeant récit et report, le DRi, lié sémantiquement au discours narrativisé, permet simplement la construction d'une hétérogénéité asser-

tive (dissociation entre S_0 et S_1) et est assimilable au récit. En français, toute trace de la construction d'un asserteur rapporté est effacée ; les calculs se font par rapport à (S_0 ; T_0), à *cette époque l'AP avait publiquement dénoncé*. L'homogénéisation assertive de l'énoncé rapporté avec le récit qui le précède s'accompagne aussi d'un changement dans la construction des valeurs référentielles de l'énoncé par rapport au texte source. Le circonstant temporel, *în toamna anului trecut*, est en roumain la trace d'un repérage situationnel en rupture par rapport à T_0 . Il sert également de repère thématique au procès construit dans l'énoncé rapporté, *a prezentat*. Dans la traduction, c'est un procès du récit, *a déclenché*, qui est repéré par rapport au circonstant *l'automne dernier*, qui a changé de place. Ainsi, dans l'énoncé, *l'AP avait publiquement dénoncé...*, un nouveau circonstant est introduit, à *cette époque*, dont la référence se construit à partir d'un repérage contextuel par rapport à *l'automne dernier*. Le procès public au plus-que-parfait (en opposition avec le passé composé en roumain) a comme repère le circonstant à *cette époque* et est construit comme antérieur au procès *a déclenché*. Ainsi le repérage contextuel et les relations interprocès contribuent-ils, à côté de l'effacement de l'incise, à l'assimilation d'un énoncé, construit comme rapporté dans le texte source, au récit. Si l'on souligne l'importance de ces ajustements, c'est parce que l'omission de l'incise ne signifie pas automatiquement l'effacement de l'asserteur rapporté et l'intégration de l'énoncé rapporté dans le récit :

(37) The US administration's concerns now extend as well to Northeast Asia, the world's most dynamic economic region, with ample resources and advanced industrial economies, a potentially integrated region that might also flirt with challenging the overall framework of world order, which is to be maintained permanently, by force if necessary, **Washington has declared**. (*Le Monde Diplomatique*, texte original en anglais)

(37') La même sollicitude s'applique désormais à l'Asie du Nord-Est, la zone de croissance la plus dynamique du monde grâce à ses énormes ressources et à ses économies industrielles modernes. Cette zone pourrait à son tour caresser l'idée de contester un ordre mondial défini par Washington. **Mais cet ordre doit être maintenu. À perpétuité. Si nécessaire, par la force.** (*Le Monde Diplomatique*)

En (37), l'incise s'insère à la fin d'un énoncé complexe qu'elle ne qualifie cependant pas entièrement. Sa portée se limite à la relative descriptive, *which is to be maintained permanently, by force if necessary*. La modalité déontique, *is to be maintained*, est repérable par rapport à l'asserteur rapporté (*Washington*) construit dans l'incise postposée. Dans la traduction, l'incise est effacée et l'énoncé complexe anglais est fragmenté. On délimite ainsi des énoncés primaires, *La même sollicitude s'applique désormais à l'Asie du Nord-Est [...]. Cette zone pourrait à son tour caresser l'idée de [...]*, et des énoncés ou segments rapportés, *Mais cet ordre doit être maintenu. À perpétuité. Si nécessaire, par la force*. On constate ainsi qu'en dépit de l'effacement de l'énoncé rapportant, on ne saurait assimiler ces derniers syntagmes à du récit. Comment expliquer la distinction récit-propos rapportés en l'absence de l'incise ? C'est la conjonction adversative *mais* qui trace en quelque sorte une frontière entre récit et énoncé rapporté, comme le fait l'incise en anglais. *Mais* met en relation deux points de vue opposés, construits d'une part au niveau modal par le contraste entre *pourrait*, indiquant la probabilité, et *doit*, indiquant la nécessité, et d'autre part au niveau lexical entre *contester* et *maintenir*. Ces deux points de vue relèveraient de deux asserteurs distincts et l'opposition qui se construit correspondrait à l'opposition récit-énoncé rapporté : si la modalité du possible, la probabilité à propos d'un changement d'ordre, est repérable par rapport à S_0 (*Cette zone pourrait à son tour caresser l'idée de contester...*), le déontique,

l'incitation à arrêter ce changement (*cet ordre doit être maintenu*) ne relève plus de S_0 mais d'un asserteur rapporté distinct de l'origine. L'avènement d'une nouvelle source assertive est confirmé par la construction comme énoncés à part entière des circonstants qualifiant le procès *être maintenu* : *À perpétuité, Si nécessaire, par la force*. L'identité de l'asserteur rapporté est récupérable à partir du contexte ; il correspond au gouvernement des États-Unis auquel renvoie le nom *Washington*. Cette forme dans la traduction française pourrait être caractérisée comme DIL, nous semble-t-il, forme qui exploite à la fois la relation du DRi avec le récit et la dissociation implicite entre S_0 et un S_1 (non construit de façon explicite).

DRi > Formes en selon X

Si, dans l'exemple précédent, la dissociation entre S_1 et S_0 n'était pas explicite, elle le devient dans la traduction du DRi par des formes en *selon X/according to X/potrivit X*.

(38) Barely a month after he heralded the new party, say the opinion polls, more than 10 % of Italians back it [...]. (*The Guardian*)

(38') D'après les sondages, un mois à peine après le lancement de sa formation, il a déjà séduit plus de 10 % des Italiens. (*Le Courrier International*)

Dans l'exemple (38), l'emplacement et la portée de l'incise posent problème. Malgré l'insertion de l'incise après la subordonnée temporelle *Barely a month after...*, ce n'est pas sur ce segment d'énoncé qu'elle porte, mais bien sur la principale, *more than 10 % of Italians back it*. Étant donné le caractère écrit de la source assertive rapportée (*polls*), mais aussi la construction de l'énoncé rapporté (repéré contextuellement par rapport à la subordonnée temporelle thématifiée relevant de S_0), l'énoncé est intégré dans le récit. La construction de l'occurrence de parole est secondaire. En témoignent la rela-

tion de dépendance syntaxique entre l'énoncé rapporté et l'énoncé primaire et la relation anaphorique entre des éléments des deux énoncés, le syntagme nominal *the new party* et le pronom de reprise *it*. Dans ces conditions, l'insertion « au hasard » de l'incise trouve une explication : son rôle n'est pas, comme dans le DD, d'accompagner la construction d'une occurrence de parole, mais uniquement de signaler que l'énoncé n'est pas à mettre entièrement au compte de S_0 , qu'il y a une prise en charge partagée entre deux énonciateurs-asserteurs distincts, S_0 et S_1 (*the polls*). La traduction par une forme du type *selon/d'après X* conserve, à notre avis, les traits du DRi. Le syntagme prépositionnel *d'après X*, en tête de phrase, construit un asserteur rapporté (*les sondages*) sans qu'il y ait construction d'occurrence de parole rapportée. D'un point de vue logique, ce nouvel asserteur S_1 ne peut prendre en charge que la principale (*il a déjà séduit...*) même si, de par sa position initiale, la préposition *d'après* semble attribuer à S_1 l'ensemble de la phrase. Le flou sur la portée de l'énoncé rapportant est ainsi maintenu en français. Tout comme l'incise parenthétique, *say the opinion polls*, la construction prépositionnelle, *d'après...*, ne fait que signaler une hétérogénéité assertive au sein d'un énoncé complexe. En l'absence d'un verbe introducteur, il n'y a pas de véritable construction d'une occurrence de parole.

(39) The key reason for the slow pace of change, **ministers admit**, is the government's self-imposed Tory spending strait-jacket. (*The Guardian*)

(39') De l'avis même des ministres, cette lenteur est due aux sacrifices que les travaillistes se sont eux-mêmes imposés en promettant, avant les élections, de ne pas dépenser plus que les conservateurs pendant leurs deux premières années au pouvoir. (*Le Courrier International*)

(40) Autre vision au Nehru Hospital, à quelques mètres à peine du site d'Union Carbide, où les files s'allongent

devant les guichets : 4 000 patients seraient ainsi reçus chaque jour, **estime un docteur orthopédiste.** (*Le Monde Diplomatique*)

(40') The picture at the Nehru Hospital, a few yards from the UCIL plant, is not so rosy. Queues at its admissions desk are endless. **According to an orthopaedic consultant** the hospital deals with 4,000 people a day. (*Le Monde Diplomatique*)

Dans les exemples ci-dessus, les relations « the key reason – be – the government's self-imposed Tory spending strait-jacket »/« cette lenteur – être dû – sacrifices... » et « 4 000 patients – être reçu – chaque jour »/« the hospital – deal – 4,000 people » sont identifiées comme prises en charge par un asserteur rapporté, respectivement *ministers/ministres* et *un docteur orthopédiste/an orthopaedic consultant*. Ainsi, la mise en relation, par le biais de l'incise, d'un asserteur rapporté avec un énoncé rapporté est reprise en traduction par le recours à un syntagme attributif prépositionnel. En outre, on remarque en (40) la présence d'un conditionnel dit journalistique (*seraient reçus*) qui signale avant même l'intervention de l'incise une prise de distance de l'énonciateur origine par rapport au contenu de l'énoncé. En anglais, l'antéposition du syntagme prépositionnel (*according to X*) construit dès le début de l'énoncé une source assertive distincte de S_0 et élimine ainsi toute ambiguïté quant à l'origine de prise en charge de l'énoncé. Le conditionnel est alors rendu par un présent (*deals*) ; il ne reste ainsi plus de trace du désengagement de l'énonciateur origine sur l'assertion rapportée, contrairement au français.

Ainsi, il nous semble que la traduction du DRi par les formes du type *selon X* ouvre une piste d'analyse intéressante. Le DRi et les formes en *selon X* sont proches puisque ces deux formes partagent des traits communs : la relation étroite avec le récit et la dissociation entre S_1 et S_0 . Avec des moyens diffé-

rents (le caractère parenthétique de l'incise dans le cas du DRi, l'absence de verbe de dire dans le cas des constructions prépositionnelles), on obtient ainsi dans les deux langues la suspension de la construction d'une occurrence de parole. Il y a seulement dissociation sur les S entre l'origine première S_0 et un asserteur S_1 . Comme le souligne M. Charolles dans son étude sur les formes en *Selon A*, « Le L [locuteur, pour nous énonciateur origine] n'assume pas l'acte signalé dans p, il le décrit comme pris en charge par un énonciateur A [pour nous asserteur S_1] » (Charolles 251). C'est ainsi que l'on revient sur notre idée de forme frontière du DRi par rapport à la problématique du DR. Il faut néanmoins souligner une particularité des formes en *selon X*, par rapport au DRi : dans la mesure où *selon X/according to X* arrivent le plus souvent en tête de phrase, le syntagme prépositionnel, à la différence de l'incise de DRi, construit d'emblée l'altérité assertive. Pour finir sur le rapprochement entre les deux formes, citons l'exemple suivant :

(41) **Selon le témoin**, leur rencontre a eu lieu alors que le jeune homme était en chimiothérapie. Leur premier échange fut un coup de téléphone de la star dans sa chambre d'hôpital, **a dit l'adolescent** [...]. (*Le Monde*)

dans lequel il y a d'abord mise en place de la dissociation entre S_1 et S_0 en tête d'énoncé avec la forme en *selon X*, dissociation reprise ultérieurement dans l'incise du DRi (*a dit l'adolescent*), *le témoin* et *l'adolescent* étant les traces de cette dissociation. Dans cet exemple, le DRi prend ainsi la relève de la forme en *selon X*.

Conclusion

L'étude approfondie des particularités de forme et d'emploi du DRi ainsi que l'analyse des traductions possibles de ce type d'énoncés mettent en valeur un trait qui semble accompagner

toute occurrence de DRi, sa relation étroite avec le récit, et ceci au-delà de son indétermination catégorielle intrinsèque et quelle que soit son interprétation contextuelle. Cette relation étroite avec le récit, que l'on retrouve dans les traductions en *selon X*, ne serait-elle pas en effet le fondement de l'emploi du DRi dans le texte journalistique ? Successivement énoncé primaire et énoncé rapporté, le DRi sert dans un premier temps au récit journalistique avant que cette interprétation de l'énoncé ne soit corrigée et que son statut ne se construise comme rapporté. Cette modification au niveau de l'origine de prise en charge n'affecte pourtant pas le contenu de l'énoncé rapporté au sens où il reste au premier plan et sert ainsi à la construction du récit du journaliste-énonciateur primaire.

Nous concluons sur des exemples qui nous semblent relever du DRi mais dans un emploi particulier, les titres de presse :

(42) Military needs watchdog, say MPs after bullying probe
(The Guardian Weekly)

(43) War on terror no excuse to forget values, says UN chief
as Madrid marks massacre (*The Guardian Weekly*)

Comme dans tous les exemples de DRi, ces énoncés, ne prennent le statut de « rapporté » qu'une fois l'incise introduite (*say MPs, says UN chief*). Dans un premier temps, les énoncés *Military needs watchdog* et *War on terror no excuse to forget values* semblent construits comme des énoncés primaires, la construction de l'asserteur n'intervenant que dans un second temps avec l'énoncé rapportant postposé. Ce qui est notable dans ce dernier type d'énoncés, ce sont les contraintes de construction des titres, notamment le souci de concision. Ainsi, tant l'énoncé rapporté que l'énoncé rapportant se plient à ces contraintes qui impliquent, entre autres, l'omission des articles (*military, MPs, probe, war, massacre*) et des copules (*war on terror [is] no excuse*). Ces omissions, ayant comme

conséquence l'absence de détermination nominale et verbale, renforcent la particularité du DRi, à savoir la focalisation sur le contenu rapporté, sa contribution à construire le récit du journaliste. Dans l'énoncé rapportant, à travers la détermination zéro sur le nom désignant la source assertive (*MPs, UN chief*) c'est un point de vue autre qui se construit. Dans l'énoncé rapporté, l'indétermination – nominale dans un cas (*Military*), temporelle dans l'autre (absence de copule en (46)) – attribue un caractère universel et sentencieux à l'énoncé et met en avant le contenu, que sa source soit primaire ou rapportée. D'ailleurs, l'indétermination temporelle et nominale met également en évidence le travail de coupure et d'ajustement de la parole rapportée, donc l'intervention du journaliste, sa présence dans un énoncé qui se veut rapporté et qui finalement n'est que le résumé d'un discours réellement tenu. L'emploi du DRi dans les titres nous semble ainsi typique de son rôle dans le texte journalistique : construire du récit en tant qu'énoncé primaire dans un premier temps, en tant qu'assertion autre ensuite.

BIBLIOGRAPHIE

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1992-1993a), « Repères dans le champ du discours rapporté », (I) *L'information grammaticale* n° 55, 38-42.

_____ (1992-1993b), « Repères dans le champ du discours rapporté », (II), *L'information grammaticale* n° 56, 10-15.

CHAROLLES, Michel (1987), « Spécificité et portée des prises en charge en « selon A » », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, n° 77, 243-269.

CHUQUET, Hélène (2002), « Discours citant, discours cité : contraintes sur l'ordre des mots et incidences sur le statut énonciatif des propos rapportés », *Palimpsestes 14*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 31-43.

_____ (2001), « Présent, discours rapporté et repérage composite dans les textes de presse », *Le présent en français, Cahiers Chronos*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 41-60.

COLTIER, Danielle, DENDALE, Patrick (2004), « Discours rapporté et évidentialité : Comparaison du conditionnel et des constructions en selon N », *Le discours rapporté dans tous ses états : Question de frontières*, Actes du Colloque International, Bruxelles, 8-11 novembre 2001, Paris, l'Harmattan, 587-597.

DANON-BOILEAU, Laurent (1982), *Produire le fictif*, Paris, Klincksieck.

DE MATTIA, Monique (2000) *Le discours indirect en anglais contemporain. Approche énonciative*, Aix, Publications de l'Université de Provence.

ENGEL, Dulcie M., « Syntaxe à la une : la structure des titres de journaux français et britanniques », <http://wjfms.ncl.ac.uk/engelWJ.htm>

HANOTE, Sylvie, VALLÉE, Michaël (2001), « Say : processus de grammaticalisation ? », *Travaux Linguistiques du Cerlico n° 14 : Grammaticalisation 2, Concepts et Cas*, Rennes, PUR, 93-112.

HANOTE, Sylvie (2000), *Opérations énonciatives et représentation du discours dans le récit en anglais contemporain*, thèse de Doctorat, Université de Poitiers.

_____ (1999), « Représentation d'une origine assertive indéterminée dans les textes de presse en anglais et en français », *Cahiers FORELL*, n° 10, *La Représentation en linguistique et littérature*, Université de Poitiers, MSHS, 19-35.

Le Nouveau Petit Robert [1967] (1996), Dictionnaires Le Robert, Paris.

LIPS, Marguerite (1926), *Le style indirect libre*, Paris, Payot.

Longman Dictionary of English Language and Culture [1992] (2002), Longman Group UK Limited.

MONVILLE-BURSTON, Monique, WAUGH, Linda (1998), « Lexicon, genre and local discourse organisation : French speech act verbs and journalistic texts », *Journal of French Language Studies*, vol. VIII, n° 1, Cambridge University Press, 45-62.

MONVILLE-BURSTON, Monique (1993), « Les verba dicendi dans la presse d'information », *Langue Française* n° 98, 48-66.

NITA, Raluca (2006a) « [...] *ironise un professeur* vs [...], *says a teacher* ou Sur les dérives du discours direct dans la traduction des verbes introducteurs. Étude contrastive français, anglais, roumain » in *Discours rapporté(s) : approche(s) linguistique(s) et/ou traductologique(s)*, Catherine Delesse (éds.), Artois Presses Université, 173-195.

_____ (2006b), *Discours rapporté, repérages et organisation textuelle : étude contrastive anglais, français, roumain*, Thèse de Doctorat, Université de Poitiers.

ROSIER, Laurence (1999), *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Paris et Bruxelles, Duculot.

SIMONIN-GRUMBACH, Jenny (1975), « Pour une typologie des discours », in Kristeva, J. et al. (éds.), *Langue, Discours, Société : Pour E. Benveniste*, Paris, Éditions du Seuil, 85-121.

_____ (1984a), « Les repérages énonciatifs dans les textes de presse », in Gresillon, A., Lebrave, J.-L. (éds.), *La langue au ras du texte*, Lille, PUL, 133-203.

_____ (1984b), « De la nécessité de distinguer énonciateur et locuteur dans une théorie énonciative », *DRLAV*. 30, 55-62.

Abstract

This paper deals with a particular form of reported speech (RS) that we call 'reported speech with undefined status.' This form, frequently used in journalistic texts, is ambiguous as it shares some features with reported speech but is also often difficult to differentiate from the journalist's own discourse. Indeed, the reported clause appears to be part of the journalist's discourse as it is unmarked typographically (by inverted commas for example) and the reporting clause is parenthetical, placed in mid or final position. The contrastive approach across French, English and Romanian reveals the difficulty of characterizing and classifying such a form in relation with the traditional categories of RS using criteria of punctuation, position of the reporting clause, sequence of tenses... The description of such utterances and the analysis of the various operations of location across the reported and the reporting clauses reveal the specificity of the form, namely its close relation with the journalist's discourse. The study of the various translations, by indirect speech, indirect speech with inverted commas, utterances introduced by prepositional phrases such as 'according to' or simply integration into the journalist's discourse, confirms the form's fundamental ambiguity.

Résumé

L'objet de cet article est l'analyse d'une forme particulière de discours rapporté dans la presse. Il s'agit d'énoncés non marqués typographiquement, initialement assimilés au récit, dont le caractère rapporté se met en place tardivement du fait de la position imbriquée ou finale de l'énoncé rapportant. Nous appelons ce type d'énoncés « discours rapporté à statut indéterminé » (DRi) car leur catégorisation par rapport aux formes classiques (discours direct, indirect, indirect libre) pose problème et les critères formels traditionnels (guillemets, incise, transposition) sont caducs. La spécificité du DRi se révèle ainsi à travers la description de sa construction, la prise en compte du contexte et l'analyse des opérations de repérage en jeu. Ainsi, l'assimilation initiale de l'énoncé rapporté au récit, sa prise en charge provisoire par l'énonciateur origine, le caractère parenthétique de l'énoncé rapportant, mettent en place un discours rapporté particulier relié au récit, que nous étudierons à travers trois langues : le français, l'anglais et le roumain. La variété des traductions du DRi (par des discours indirects, discours indirects avec guillemets, formes en *selon X* ou énoncés primaires) renforce également l'ambiguïté de cette forme.